



BUREAU DE COMMUNAUTE
Séance du 04 octobre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Corinne CASANOVA
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Départ après la 3 ^{ème} délibération
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	Pouvoir de Sylvie L'HEVEDER
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	Départ après la 3 ^{ème} délibération
GRESY SUR AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
ST PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEDEVER	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Christian VASQUEZ	Directeur OTI
Laurie SOUVIGNET	Directrice adjointe OTI
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Foncier - Habitat
Sophie CASSARO	Responsable tourisme
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 septembre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 15 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (25 présents et 28 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2018
Exécutoire le : 11 OCT. 2018
Affichée le : 11 OCT. 2018
Visée le : 11 OCT. 2018

TOURISME

Schéma directeur pédestre et VTT – Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est compétente pour la "création, l'extension, l'aménagement, l'entretien et la gestion des sentiers pédestres et/ou VTT".

A ce jour, Grand Lac gère et entretient plus de 570 km de sentiers pédestres et VTT.

La majorité des itinéraires VTT est labélisée « base VTT FFC (Fédération Française de Cyclisme) ». Deux GR (n°65 et n°965) traversent le territoire.

Il est aujourd'hui proposé de mettre en place un schéma directeur des itinéraires pédestres et VTT ayant pour principaux objectifs de :

- Connaître, structurer et hiérarchiser l'offre de randonnée pédestre et VTT au sein du territoire,
- Hiérarchiser les priorités et planifier (au minima sur les 5 années à venir) la création de nouveaux itinéraires mais aussi l'aménagement, le balisage et l'entretien des sentiers,
- Assurer la cohérence avec le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) de la Savoie,
- Evoquer les questions de services en lien avec la pratique de la randonnée,
- Assurer la promotion des itinéraires.

Le Département de la Savoie a lancé un appel à projets « Randonnée » en juillet 2018. Les schémas de cohérence pédestre sont éligibles dans les conditions suivantes :

- Réalisation ou complément de schéma ;
- Taux de subventionnement modulé jusqu'à 75% de la dépense éligible ;
- Montant maximum pour la réalisation d'un schéma : 70 000 € HT ;
- Dépôt des dossiers avant le 30 novembre de l'année précédant la programmation.

Au vu du réseau de sentiers existant sur Grand Lac, la réalisation d'un schéma directeur pédestre et VTT est estimée à 70 000 € TTC.

La réalisation du schéma directeur pédestre et VTT sera programmé au budget investissement 141 (sentiers) de 2019. La réalisation d'un tel schéma a été validée par la Commission Tourisme du 15 mai 2018.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le dépôt des demandes de subventions auprès du département de la Savoie,
- AUTORISE Monsieur le Président à demander la subvention évoquée ci-avant,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à cette demande.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 4 octobre 2018

Le Président,
Dominique DORD



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : TOURISME - Schéma directeur pédestre et VTT - Demande de subvention -

Date de transmission de l'acte : 11/10/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 11/10/2018

Numéro de l'acte : d2566 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181004-d2566-DE

Date de décision : 04/10/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions